

**UNIVERSITE PARIS 12 VAL DE MARNE DITE UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL VAL DE MARNE
 PROCES VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS**

Election des représentants du collège B au Conseil de gestion à l'unité de formation et de recherche de lettres et des sciences humaines
 Scrutin du 16 février 2010

COLLEGE DES AUTRES ENSEIGNANTS CHERCHEURS, ENSEIGNANTS ET PERSONNELS ASSIMILES

Nombre de sièges à pourvoir : 8 sièges

LA PRESIDENTE,

Vu le code de l'éducation notamment ses articles L 713-1, L 713-3, L 719-1 et L 719-2 ;

Vu le décret n° 85-59 du 18 janvier 1985 fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et les modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel ainsi que les modalités de recours contre les élections;

Conseil d'administration le 9 novembre 2007 et approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985;

Vu les statuts de l'unité de formation et de recherche des lettres et des sciences humaines approuvés le 5 mai 2006;

Vu l'arrêté présidentiel du 15 janvier 2010 portant organisation du scrutin;

Vu les procès-verbaux de dépouillement;

Le comité électoral consultatif entendu,

PROCLAME :

	CMC
Inscrits	150
Emargements	125
Enveloppes dans l'urne	126
Enveloppes vides	2
Blancs - nuls	1
Suffrages exprimés	123

Ont obtenu les listes suivantes

Liste 1 : Faculté en mouvement 25

Liste 2 : Démocratie et action 98

TOTAL 123

Considérant que le quotient électoral est égal à : 15,375

Listes	Nb de suffrages	Suffr. sur quotient	Sièges ap. 1ère répartition	Restes	Sièges ap. répat. au plus fort reste
Liste 1	25	1,62601626	1	9,625	2
Liste 2	98	6,37398374	6	5,75	6

Article unique : sont proclamés élus :

JOURAND Emmanuel
 COZIC Mickaël
 BAUBEROT Arnaud
 LABORDE - MILAA Isabelle
 BONACCORSI Julia
 CHARTIER Chantal
 THIARD Philippe
 WEISSMANN Dirk

Fait à Créteil, le 17 février 2010

La Présidente de l'Université

Simone BONNAFOUS

**UNIVERSITE PARIS 12 VAL DE MARNE DITE UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL VAL DE MARNE
PROCES VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS**

Election des représentants du collège A au conseil de gestion de l'unité de formation et de recherche de lettres et des sciences humaines
Scrutin du 16 février 2010

COLLEGE DES PROFESSEURS ET PERSONNELS ASSIMILES

Nombre de sièges à pourvoir : 8 sièges

LA PRESIDENTE,

Vu le code de l'éducation notamment ses articles L 713-1, L 713-3, L 719-1 et L 719-2 ;

Vu le décret n° 85-59 du 18 janvier 1985 fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et les modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel ainsi que les modalités de recours contre les élections;

Vu les statuts de l'université Paris 12-Val de Marne dite Université Paris-est Créteil Val de Marne (UPEC) adoptés en séance par le Conseil d'administration le 9 novembre 2007;

Vu les statuts de l'unité de formation et de recherche des lettres et des sciences humaines approuvés le 5 mai 2006 ;

Vu l'arrêté présidentiel du 15 janvier 2010 portant organisation du scrutin;

Vu les procès-verbaux de dépouillement;

Le comité électoral consultatif entendu,

PROCLAME :

	CMC
Inscrits	43
Emargements	40
Enveloppes dans l'urne	40
Enveloppes vides	0
Blancs - nuls	1
Suffrages exprimés	39

Ont obtenu les listes suivantes

Liste 1 : Faculté en mouvement 16

Liste 2 : Démocratie et action 23

TOTAL 39

Considérant que le quotient électoral est égal à : 4,875

Listes	Nb de suffrages	Suffr. sur quotient	Sièges ap. 1ère répartition	Restes	Sièges ap. répart. au plus fort reste
Liste 1	16	3,28205128	3	1,375	3
Liste 2	23	4,71794872	4	3,5	5

Article unique : sont proclamés élus :

TOUZERY Mireille
TIERCELIN Claudine
SOTINEL Claire
BOIVIN Jeanne-Marie
DUPEYRON - LAFAY Françoise
GROS Frédéric
CARON Nathalie
DUBOST Jean - François

Fait à Créteil, le 17 février 2010

La Présidente de l'Université

Simone BONNAFOUS

**UNIVERSITE PARIS 12 VAL DE MARNE DITE UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL VAL DE MARNE
PROCES VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS**

**ELECTION DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, OUVRIERS ET DE SERVICE AU
CONSEIL DE GESTION DE L'UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES
Scrutin du 16 février 2010**

COLLEGE DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, OUVRIERS ET DE SERVICE
Nombre de sièges à pourvoir : 2 sièges

LA PRESIDENTE,

Vu le code de l'éducation notamment ses articles L 713-1, L 713-3, L 719-1 et L 719-2 ;

Vu le décret n° 85-59 du 18 janvier 1985 fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et les modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel ainsi que les modalités de recours contre les élections;

Vu les statuts de l'université Paris 12-Val de Marne dite Université Paris-est Créteil Val de Marne (UPEC) adoptés en séance par le Conseil d'administration le 9 novembre 2007 et approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985;

Vu les statuts de l'unité de formation et de recherche des lettres et des sciences humaines approuvés le 5 mai 2006;

Vu l'arrêté présidentiel du 15 janvier 2010 portant organisation du scrutin;

Vu les procès-verbaux de dépouillement;

Le comité électoral consultatif entendu,

PROCLAME :

	CMC
Inscrits	35
Emargements	32
Enveloppes dans l'urne	32
Enveloppes vides	1
Blancs - nuls	0
Suffrages exprimés	31

Ont obtenu les listes suivantes

Liste 1 : Un nouvel élan 18

Liste 2 : Pour un engagement dans la collégialité 13

TOTAL 31

Considérant que le quotient électoral est égal à : 15,5

Listes	Nb de suffrages	Suffr. sur quotient	Sièges ap. 1ère répartition	Restes	Sièges ap. répart. au plus fort reste
Liste 1	18	1,16129032	1	2,5	1
Liste 2	13	0,83870968	0	13	1

Article unique : sont proclamés élus :

RIOU Jocelyne
FREMONT Julien

Fait à Créteil, le 17 février 2010

La Présidente de l'Université

Simone BONNAFOUS